

Avis n° 2021/01-07
relatif à l'accréditation de
l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud
de l'Université de Bretagne-Sud
pour délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Établissement et École

École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud

Établissement : Public
Nom d'usage : ENSIBS
Académie : Rennes
Sites de l'école : Lorient, Vannes

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc...) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'École** mis à jour annuellement sur le site de la CTI.

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2018/10-05 ; Avis n° 2017/05-03 ; Avis n° 2016/01-06 ; Avis n° 2013/12-01

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Génie industriel, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation continue et en formation initiale sous statut d'apprenti, en partenariat avec l'IFRIA Ouest, sur le site de Lorient

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Mécatronique, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue, sur le site de Lorient

Catégorie NV : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Mécatronique, en formation initiale sous statut d'apprenti, en partenariat avec l'ITII Bretagne, sur le site de Lorient

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Informatique, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue, sur le site de Vannes

Catégorie NV : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Informatique, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Vannes

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Sécurité des systèmes d'information, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, en partenariat avec l'ITII Bretagne, sur le site Vannes

Catégorie NF : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Génie civil, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, sur le site de Lorient

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud,
- Vu le rapport établi par Marie-Véronique LE LANN (membre de la CTI, rapporteure principale), Oliver GENDRY (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), Pierre LABELLE (expert auprès de la CTI), Régis VALLÉE (expert auprès de la CTI), Stéphane WOJCIK (expert international auprès de la CTI), Rabia KIRAZ (experte élève-ingénieure auprès de la CTI), présenté lors de la séance plénière du 19-20 janvier 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Génie industriel , sur le site de Lorient	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Génie industriel , en partenariat avec l'IFRIA Ouest, sur le site de Lorient	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Génie industriel , sur le site de Lorient	Formation continue	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Mécatronique , sur le site de Lorient	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Mécatronique , sur le site de Lorient	Formation continue	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Informatique , sur le site de Vannes	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Informatique , sur le site de Vannes	Formation continue	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Sécurité des systèmes d'information , en partenariat avec l'ITII Bretagne, sur le site Vannes	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Sécurité des systèmes d'information , en partenariat avec l'ITII Bretagne, sur le site Vannes	Formation continue	2021	2025-2026	maximale
Extension de l'accréditation pour délivrer les titres suivants :				
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Mécatronique , en partenariat avec l'ITII Bretagne, sur le site de Lorient	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2023-2024	restreinte

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Informatique , sur le site de Vannes	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2023-2024	restreinte
Première accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants :				
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Génie civil , sur le site de Lorient	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2023-2024	restreinte
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Génie civil , sur le site de Lorient	Formation continue	2021	2023-2024	restreinte

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'École :

- Poursuivre les actions pour diminuer le taux d'échec au TOEIC en fin de cursus ;
- Mettre la mobilité internationale sortante dans le cadre du cursus d'ingénieur (hors césure) en conformité avec R&O, à savoir au minimum un semestre pour la formation sous statut d'étudiant et 3 mois réalisés en entreprise pour la formation sous statut d'apprenti ;
- Développer les possibilités de mobilité internationale académique sur la totalité de la formation sous statut d'étudiant ;
- Faire le lien l'association des Alumni pour répondre à une vraie demande des élèves/apprentis ;
- Mettre en place un observatoire des métiers pour émettre des enquêtes permettant d'avoir des retours sur l'évolution des carrières ;
- Développer l'offre de formation en anglais dans toutes les spécialités ;
- Poursuivre les actions pour intensifier la mobilité entrante ;
- Améliorer la démarche qualité pour permettre une meilleure traçabilité et mutualiser les bonnes pratiques entre les spécialités ;
- Se conformer au plan de recrutement des moyens humains proposé pour accompagner la croissance des effectifs ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Pour la spécialité Informatique :

- Se mettre en conformité avec Bologne sur les 180 crédits ECTS de la formation.

L'école établira **un rapport de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre **le 15 décembre 2023**, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, sous format numérique exclusivement à l'adresse greffe-cti@education.gouv.fr.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master**, est attribué aux diplômes suivants :

	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Génie industriel	2021	2025-2026
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Mécatronique	2021	2025-2026
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Informatique	2021	2025-2026
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'Université de Bretagne-Sud, spécialité Sécurité des systèmes d'information	2021	2025-2026

Délibéré en séance plénière à Paris, le 19-20 janvier 2021.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 16 février 2021.



La présidente
Elisabeth CRÉPON